

France-Creil: Landscaping work

OJ S 27/2015 07/02/2015

Contract notice**Works****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté de l'agglomération Creilloise

National registration number: 24600011100038

Postal address: 24 rue de la Villageoise, CS 40081

Town: Creil

Postal code: 60106

Country: France

Contact person: Service juridique — marchés publics

For the attention of: Mme Babes Madeleine

E-mail: m.babes@agglocreilloise.fr

Telephone: +33 344647474

Fax: +33 344647475

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.agglocreilloise.fr>Address of the buyer profile: <http://www.achatpublic.com>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Body governed by public law

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Travaux de finitions des abords de l'impasse de Gournay.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Agglomération Creilloise, 60100 Creil.

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La consultation a pour objet les travaux de voirie et d'espaces verts qui visent à finaliser les aménagements de l'impasse de Gournay.

II.1.6. CPV code(s)

45112700 Landscaping work, 45112710 Landscaping work for green areas, 45233161 Footpath construction work, 45316110 Installation of road lighting equipment

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

La prestation est divisée en 2 lots:

— lot 1 VRD,

— lot 2 plantations.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Vrd

1) Short description

Installations de chantier.

Travaux préparatoires — démolitions.

Terrassements.

Voiries.

Assainissement éclairage extérieur public.

Système d'arrosage.

Maçonneries ouvrages divers.

2) CPV code(s)

45112700 Landscaping work, 45233161 Footpath construction work, 45316110 Installation of road lighting equipment

- 3) **Quantity or scope**
- 4) **Indication about different time frame or duration**
- 5) **Additional information about lots**

Lot No: 2

Lot title: Plantations

1) Short description

Travaux préparatoires.
Terrassements.
Sols.
Sols de plantation.
Plantations.
Entretien.

2) CPV code(s)

45112700 Landscaping work, 45112710 Landscaping work for green areas

- 3) **Quantity or scope**
- 4) **Indication about different time frame or duration**
- 5) **Additional information about lots**

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Mode de règlement du marché:

Les modalités de règlement des comptes s'effectuent conformément à l'article 13 du CCAG travaux.

Les références du compte bancaire ou postal où les paiements devront être effectués, seront indiquées dans l'acte d'engagement; un bic / iban sera joint (compte unique en cas de groupement solidaire/un compte par membre en cas de groupement conjoint).

Le mode de règlement du marché est le mandat administratif. Conformément à l'article 98 du code des marchés publics, le délai global de paiement ne peut excéder 30 jours à compter de la réception par le service des finances et le dépassement de ce délai ouvre de plein droit et sans autre formalité, pour le titulaire du marché ou le sous-traitant, le bénéfice d'intérêts moratoires.

Il ressort de l'application du décret no 2013-269 du 29.3.2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique, que le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Ces intérêts moratoires courent à compter du jour suivant l'échéance prévue au contrat ou à l'expiration du délai de paiement jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 EUR.

Cela s'applique également au paiement de l'avance par virements administratifs en cas d'acceptation de celle-ci par le titulaire.

Il est précisé que les intérêts moratoires précédemment évoqués et l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement sont payés dans un délai de quarante-cinq jours suivant la mise en paiement du principal.

Les dépenses affectées au marché seront imputées sur le budget de la Communauté d'agglomération Creilloise.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

La CAC n'impose pas une forme particulière de groupement dans le cas où un groupement d'opérateurs économiques serait retenu comme attributaire du marché au terme de la procédure de passation. Le groupement attributaire pourra être conjoint ou solidaire. Quelle que soit la forme du groupement candidat (conjoint ou solidaire), l'un des membres du groupement doit être désigné par eux, dans l'acte d'engagement, comme mandataire, pour représenter l'ensemble des membres du groupement vis à vis de la CAC et coordonner les prestations des membres du groupement. Le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la CAC.

Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il se verra contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Documents à transmettre:

- la lettre de candidature signée par la personne habilitée à engager l'entreprise et en cas de groupement par l'ensemble des membres du groupement en précisant sa composition et la désignation du mandataire dont les éléments sont repris dans le formulaire DC 1. (NB: en cas de groupement, si le mandataire présente la candidature et l'offre de l'ensemble des membres du groupement, il doit présenter les habilitations reçues à cet effet),
- une déclaration sur l'honneur datée et signée attestant que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de soumissionner conformément à l'article 43 du CMP. L'attestation sur l'honneur reprendra le contenu de la rubrique F1 du formulaire Dc1 (ou rubrique F1 du Dc1 complétée).,
- si le candidat fait l'objet d'un redressement judiciaire au sens de l'article L .631-1 du code du commerce, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger: la copie du ou des jugements prononcés à cet effet justifiant d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché,
- documents relatifs au pouvoir de la personne habilitée pour engager la société,
- le nom, l'adresse mail, l'adresse postale, et le numéro de téléphone; de la (des) personne (s) désigné(s) par le candidat pour recevoir les communications du pouvoir adjudicateur dans le cadre de la présente procédure.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Document à transmettre:

— déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles (Rubrique D1 du formulaire Dc2).

Afin d'ouvrir l'accès au marché publics aux entreprises nouvellement créées, les candidats pourront prouver par tout moyen leur capacité économique et financière.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Documents à transmettre:

— déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,

— présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin,

— déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature,

— certificats de qualifications professionnelles. Le pouvoir adjudicateur dans ce cas précise que la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Afin d'ouvrir l'accès aux marchés publics aux entreprises nouvellement créées, les candidats pourront prouver par tout moyen leur capacité technique et professionnelle.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

15BAT03 Gournay

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

10.3.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Options:

Au sens du droit communautaire, l'option correspond aux prestations exécutées dans le cadre des marchés complémentaires, des reconductions de marchés, et aux tranches conditionnelles. Le présent marché comporte deux tranches conditionnelles.

Informations sur les lots:

La prestation est divisée en deux lots:

Lot 1: VRD.

Le marché est constitué de deux tranches:

— la tranche ferme concerne les travaux des abords de l'impasse, hors stationnement sous le pont Y. Il s'agit de réaliser les cheminements piétons du talus, de reprendre les rayons de courbure de la voirie neuve et de réaliser les travaux d'éclairage devant le lycée,

— la tranche conditionnelle concerne les travaux de stationnement sous le pont Y. Il est prévu de la voirie et des travaux d'assainissement pour la surverse de la noue vers le réseau.

Lot 2: Plantations

Le marché est constitué de deux tranches:

— la tranche ferme concerne les travaux des abords de l'impasse, hors stationnement sous le pont Y. Il s'agit de planter le talus et de réaliser les travaux d'arrosage.¹⁵,

— la tranche conditionnelle concerne les travaux de stationnement sous le pont Y. Il est prévu des travaux d'espaces verts.

Chaque lot est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à la réception sans réserve

de l'ensemble des travaux.

Les tranches conditionnelles pourront être affermies dans un délai de 2 ans à compter de la date de notification du marché.

Date prévisionnelle de notification:

Elle devrait intervenir en semaine 18 de l'année 2015.

Conditions de retrait du dossier de consultation:

Le dossier de consultation est disponible gratuitement par retrait direct sur la plateforme dématérialisée à l'adresse suivante:

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_JuiPhnhcCR

Les soumissionnaires sont invités à donner lors du téléchargement du DCE, différents renseignements relatifs notamment à leur nom, leur adresse électronique ainsi que le nom de leur correspondant afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation, en particulier les éventuels compléments (précisions, réponses, rectifications).

Visite de site facultative:

Afin de pouvoir apprécier les contraintes et appréhender les difficultés d'exécution, les candidats pourront facultativement procéder à une visite du site avant la date limite de remise des offres.

Pièces à transmettre au titre de l'offre:

L'offre du candidat doit comprendre les documents suivants pour chacun des lots:

- l'Acte d'engagement du lot correspondant complété, daté et signé,
- la décomposition du prix global et forfaitaire du lot concerné, dûment complétée, datée et signée,
- le mémoire technique du candidat lequel développera notamment:
- pour l'ensemble des lots

Les moyens humains affectés au chantier y compris qualification et organisation.

Les moyens techniques propres au chantier.

La méthodologie de travaux (technique, contrôle qualité, note hygiène et sécurité et planning prévisionnel de travaux, fourniture du SOSED et des mesures mise en œuvre pour réduire l'impact environnemental des travaux).

- spécifiquement pour le lot VRD:

La liste des fournisseurs, les documentations techniques, les fiches matériaux.

Spécifiquement pour le lot plantation:

La liste des fournisseurs, les fiches d'analyses des mélanges terreux mis en œuvre (terre végétale, compost, mélange terre-pierre), fiches et photos des arbres proposés.

Les candidats désirant que soient prises en compte à l'appui de leur candidature les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques doivent préciser leur identité, et produire les pièces relatives à ces intervenants (à l'exception de la lettre de candidature). Ils devront également justifier qu'ils disposent des capacités de ces intervenants pour l'exécution du marché en produisant un engagement écrit de ces opérateurs économiques.

Les candidats pourront transmettre leur candidature et leur offre soit entièrement par voie dématérialisée sur www.achatpublic.com, soit entièrement sur support papier au point de contact susmentionné.

Critères d'attribution et jugement des offres:

Nous attirons votre attention sur le fait que les critères d'attribution diffèrent en fonction des lots de la façon suivante:

Pour le lot 1 VRD:

Prix 50 %.

Qualité technique 40 %:

- moyens humains y compris qualification et organisation, mis en œuvre dans le cadre du chantier (10 points),
- moyens techniques propres au chantier (10 points),
- qualité des matériaux mis en œuvre appréciée à partir des fiches techniques de matériel (10 points),
- la méthode d'intervention sur chantier (10 points).

Délais d'exécution 10 %.

Pour le lot 2 plantations:

Prix 40 %.

Qualité technique 60 % :

- moyens humains y compris qualification et organisation, mis en œuvre dans le cadre du chantier (15 points),
- moyens techniques propres au chantier (10 points),
- qualité des matériaux mis en œuvre appréciée à partir des fiches techniques de matériel (20 points),
- la méthode d'intervention sur chantier (15 points).

Méthodes de notation commune aux deux lots:

Notation du critère prix et délai:

Le critère prix est noté à partir du prix forfaitaire figurant à l'acte d'engagement.

Le critère délai est noté à partir du délai figurant à l'acte d'engagement.

Chacun de ces critères est noté ensuite en application de la formule suivante:

Note = $\left[\left(2 \times \text{offre moins disante} \right) - \text{offre considérée} \right] \times \text{note maxi} / \text{offre moins disante}$.

L'offre la moins disante ou le délai le plus court obtient la note maximum.

Les autres offres sont notées de façon linéaire dans cette fourchette.

Notation des autres critères en fonction des points alloués au critère technique et à ses sous-critères.

Les notes obtenues pour chacun des critères seront ensuite additionnées dans le respect des pondérations annoncées afin d'attribuer à chaque offre une note globale. Chaque candidat obtiendra une note sur 100.

Les offres seront donc classées conformément à leur note globale par ordre décroissant.

L'offre ayant obtenue la meilleure note sera retenue.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 4.2.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif d'Amiens

Postal address: 14 rue Lemerchier

Town: Amiens

Postal code: 80011

E-mail: greffe.ta-amiens@juradm.fr

Telephone: +33 322336170

Fax: +33 322336171

Internet address: <http://www.amiens.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif d'Amiens

Postal address: 14 rue Lemerchier

Town: Amiens

Postal code: 80011

E-mail: greffe.ta-amiens@juradm.fr

Telephone: +33 322336170

Fax: +33 322336171

Internet address: <http://www.amiens.tribunal-administratif.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

4.2.2015